



Héritage Familial Grand mère

Par **adorlavie**, le **13/04/2014** à **04:14**

Bonjour.

Ma grand mère vient de décéder.

Elle avait 2 filles qui sont décédées avant elle. Leurs maris veufs respectifs sont toujours vivants.

Sa 1ère fille (décédée) avait une fille unique mariée. Celle-ci est aussi décédée mais son mari est toujours en vie. Elle a eu 2 enfants (vivants).

Sa 2ème fille (ma mère décédée), a son mari veuf vivant (mon père), et j'ai une sœur vivante. Ma grand mère a fait un testament stipulant qu'elle veut que j'hérite de tout. Cela est-il possible? Et dans le cas contraire, qui hérite?

Merci pour votre réponse.

Laurent Noblia.